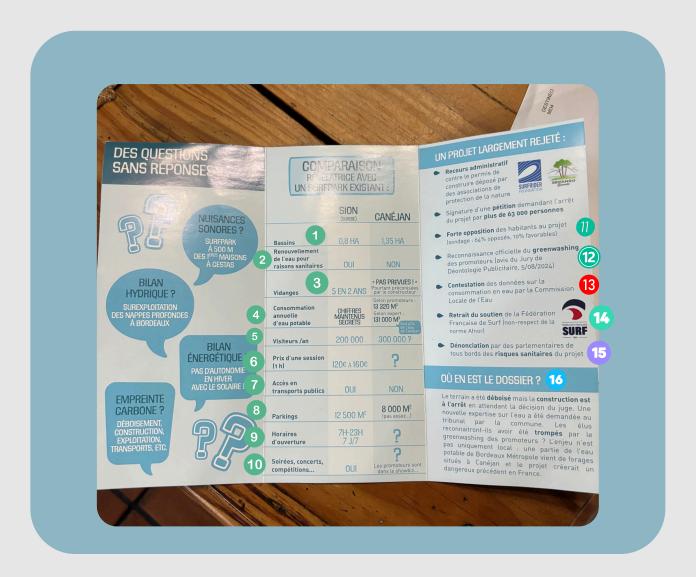
Nov 2024

Académie de la glisse

Réponses au tract des opposants du surfpark de Canéjan



1 BASSINS 0,8 HA VS 1,35 HA

Le bassin d'Alaïa mesure 8 000 m², bien plus petit que les bassins de parcs internationaux tels que Melbourne Urbnsurf (2I 000 m²), Bristol (I8 000 m²), ou encore ceux de Corée du Sud (26 000 m²), de São Paulo (24 500 m²), et de Sydney (I7 000 m²). À Canéjan, notre projet de I3 500 m² est de taille moyenne, supérieure à celle de Sion mais largement inférieure à la moyenne des autres WG autour du monde.

2 RENOUVELLEMENT DE L'EAU POUR RAISONS SANITAIRES

La Suisse ne renouvelle pas son eau pour des raisons sanitaires. Ils fonctionnent en circuit fermé, comme tous les bassins Wavegarden.

En revanche, ils sont obligés de compenser l'évaporation par un apport d'eau neuve. À Bristol, c'est la même chose, sauf que le climat est moins favorable à l'évaporation que dans la vallée de Sion en Suisse.

3 VIDANGES

Le surf park en Suisse a appliqué une résine sur le fond des bassins en béton dans de mauvaises conditions lors des travaux avant l'ouverture, sans respecter certains protocoles. Depuis deux ans, ils font face à des problèmes de décollement et ont dû vider les bassins pour effectuer les réparations. De plus, en raison du climat hivernal très froid (en dessous de 0 °C), ils ont décidé de fermer les bassins pendant 3 mois et de les vider pour protéger les machines.À Bristol, aucune vidange n'a été effectuée en cinq ans, tout comme dans les autres surf parks Wavegarden dans le monde (Australie, Brésil, Corée du Sud).

Wavegarden préconise une vidange tous les 2 à 3 ans pour vérifier les installations immergées, bien que cela ne soit pas toujours nécessaire si un entretien régulier est fait. L'académie de la glisse utilisera un système innovant permettant, si une vidange est nécessaire, de stocker une grande partie de l'eau dans des cuves enterrées. De plus, avoir 2 bassins séparés nous permet de ne pas vidanger les deux bassins en même temps, contrairement aux autres parcs Wavegarden. Notre projet se distingue par ces mesures concrètes et locales de gestion durable, prouvant que les chiffres alarmistes avancés par les opposants ne correspondent ni à la réalité du fonctionnement de notre installation, ni aux standards éprouvés de la technologie Wavegarden.

Transparence et Engagement Environnemental des Parcs Wavegarden

Les parcs Wavegarden sont des entreprises privées qui n'ont aucune obligation de divulguer leur consommation en eau ou en électricité. Le parc de Bristol a reçu cet été la certification B Corp, qui récompense les entreprises exemplaires, notamment pour leur impact positif sur l'environnement. Cette certification est une première et garantit certains aspects de la technologie Wavegarden, notamment dans sa gestion des ressources. À Canéjan, nous sommes confiants dans nos estimations de consommation d'eau et d'eau potable. Le bureau d'étude indépendant INGETECH a calculé avec rigueur nos besoins en eau. Notre consommation d'eau se divise en deux catégories : celle provenant du réseau (eau potable) et celle issue de notre système de récupération des eaux de toiture. Nos chiffres sont transparents et n'ont pas changé depuis le début. Nous consommerons environ 13 000 m³ d'eau potable par an pour les besoins des bâtiments (WC, cuisine, vestiaires, etc.) et 10 000 m³ d'eau potable pour le premier remplissage. Par la suite, les besoins liés à l'évaporation seront comblés par l'eau récupérée des toitures des bâtiments industriels de la SCI PAOLA, soit plus de 30 000 m². INGETECH a estimé nos besoins d'évaporation à environ 13 000 m³ d'eau par an. La Fédération Française de Surf les a estimés à 18 000 m³ (étude non rendue publique) et Wavegarden à 20 000 m³. (Wavegarden a précisé dans un courrier annexe que notre ingénieur n'avait pas pleinement pris en compte l'effet « évaporant » des vagues, mais que ses calculs étaient très bien menés). voir pièce annexe num 7. Leader mondial dans le secteur, Wavegarden n'a ni besoin ni intérêt à tricher sur les consommations d'eau de ses parcs et privilégie la transparence avec ses clients pour éviter toute mauvaise surprise.

Incohérences des Chiffres Avancés par les Opposants

Contrairement à notre position, inchangée depuis deux ans, les opposants annoncent des chiffres variant du simple au triple. Par exemple, dans leur pétition de juin 2023, ils avancent un « gaspillage de 147 000 à 280 000 m³ d'eau par an ». Lors de leur conférence de presse de janvier 2024, en s'appuyant sur les dires d'un certain M. Lousteau, ancien chercheur à la retraite, ils avancent entre 136 000 et 183 000 m³ pour l'année 2022. voir pièce annexe num 6. Dans le rapport Lousteau présenté au tribunal par Surfrider et Sepanso, il est écrit : « Le bilan annuel du surf park est systématiquement déficitaire et nécessiterait donc un complément en eau de ville qui dépasserait 50 000 m³ une année sur deux dans le cas de l'hypothèse la plus défavorable.» Enfin, M. Lousteau, dans l'article d'ACTU.FR du 28 juillet 2024 (*lien vers* <u>l'article</u>), affirme : « Ça ne marche pas : sur le plan scientifique, ce qui va se passer, une fois que le projet sera construit, c'est qu'ils vont être obligés de puiser de l'eau potable et sans doute de façon croissante à cause du réchauffement climatique. L'autonomie ne durera pas au-delà de trois ans. » Denis Lousteau, scientifique retraité de l'INRAE, à l'origine du bilan hydrique diligenté par Canéjan en transition.

Appel à la Transparence : L'Importance d'une Évaluation Éclairée

Il n'y a aucune cohérence dans les chiffres de nos opposants. En l'espace d'un an, ils oscillent entre une consommation d'eau potable estimée à 280 000 m³/an et une autonomie qui ne durerait pas au-delà de trois ans ! À la demande de la mairie de Canéjan, un expert a été nommé pour faire la lumière sur cette bataille de chiffres. Nous sommes impatients de démontrer tout le sérieux de notre travail. Nos études ont duré plusieurs années et ont toutes été validées par les services de l'État concernés (ARS, DREAL, DDTM, SDIS). Nos opposants n'ont fait appel à aucun bureau d'études indépendant, ne sont jamais venus visiter les installations de la SCI PAOLA, ne se sont jamais rendus dans un surfpark Wavegarden pour en comprendre le fonctionnement et n'ont jamais pris contact avec nous ou Wavegarden pour obtenir des informations précises.



VISITEURS PAR AN

Les opposants s'appuient sur les chiffres du Wavegarden Alaïa en Suisse pour dénoncer notre projet mais tous les surfparks Wavegarden à travers le monde, qu'il s'agisse de ceux en Suisse, en Australie, ou ailleurs, enregistrent en moyenne entre I30 000 et I60 000 sessions de surf chaque année. Notre projet à Canéjan se situe dans cette même moyenne, avec une estimation d'environ 200 000 visiteurs par an, en ligne avec les fréquentations observées dans les autres installations.

En utilisant ces chiffres pour prétendre que notre projet est excessif, les opposants omettent volontairement que ce niveau de fréquentation est tout à fait standard, démontrant l'attractivité et la popularité de ce type d'infrastructure, tout en restant conforme aux capacités locales.



PRIX D'UNE SESSION

La Suisse n'a pas le même niveau de vie que la France, c'est un fait. Les prix appliqués dans le surf park suisse sont en adéquation avec le coût de la vie là-bas. Bristol propose des sessions entre 50 et 70 livres. Canejan se situera entre 35 et 70 €. Cette information est disponible dans notre vidéo et sur les tracts distribués aux habitants de Canejan.



ACCÈS EN TRANSPORTS PUBLICS

La ligne de car régional 413 entre Bordeaux et Cestas passe par la zone du Courneau et il y a un arrêt juste devant l'entrée du surf park (Serignan). De plus, une piste cyclable est en cours de finalisation pour relier Canejan à la gare de Cestas Gazinet. Elle passera par le surf park. <u>lien web ligne car 413</u>

8 PARKINGS

En Suisse, le parking n'est pas réservé qu'au surf park ; il sert aussi aux visiteurs des courts de tennis et le Parc des Îles. Pour Canejan, 8000m2 équivaut à 350 places. c'est un dimensionnement bien au-dessus de la réglementation à laquelle nous sommes soumis. En moyenne, une centaine de véhicules y seront garés en même temps. Lors d'événements sportifs, nous pourrons accueillir davantage de monde sans problème.

9

HORAIRES D'OUVERTURE

La demande pour le Surfpark de Canéjan sera particulièrement élevée en début et en fin de journée. Ce créneau permettra aux habitants de la région de profiter des installations avant ou après leurs heures de travail. Ces horaires sont conçus pour maximiser l'accessibilité des installations aux résidents locaux, en s'adaptant aux rythmes de vie des travailleurs. Le Surfpark contribue au bien-être des usagers en leur offrant une expérience de plein air, favorisant la détente et le dépaysement. La pratique du surf et l'accès à un environnement naturel apportent des bienfaits physiques et mentaux, et permettent aux locaux de se ressourcer avant ou après leur journée de travail.

Le surfpark offrira environ 100 emplois directs en CDI, un énorme coup de pouce pour l'économie locale.

10

SOIRÉES, CONCERTS, COMPÉTITIONS

Il y aura, comme dans tout club sportif, des événements ponctuels. Le sport est aussi une fête et doit être célébré. Étant situé dans une zone industrielle, en bordure d'autoroute et à plus de 700 m des premières maisons de Cestas, il n'y aura aucune nuisance sonore, même lors de compétitions ou d'événements. Le surf park sera fédérateur, créant du lien pour les jeunes et offrant un espace d'entraînement unique en France. C'est une chance pour toutes les familles environnantes.



FORTE OPPOSITION DES HABITANTS AU PROJET

(sondage: 64 % opposés, 10 % favorables)

Quelles garanties avons-nous sur l'authenticité de ce sondage?

Le sondage mentionné par les opposants n'a pas été réalisé avec des informations précises et vérifiées. Il a été mené exclusivement par les opposants, qui ont utilisé des données incomplètes et inexactes pour influencer les répondants. De même, bien que la pétition des opposants ait recueilli plus de 60 000 signatures, il est important de noter que ces signatures proviennent en grande majorité de militants écologistes qui ne font pas partie de la population locale directement concernée par le projet. De plus, les informations avancées dans cette pétition sont souvent incomplètes, trompeuses, voire erronées, créant une perception biaisée du projet. En réalité, le Surfpark de Canéjan répond à une demande réelle des amateurs de surf de la région. En comparaison, les 60 000 signataires non directement concernés par le projet pèsent peu face aux 200 000 visiteurs qui viendront chaque année.



(avis du Jury de Déontologie Publicitaire, 5/08/2024)

Le jury n'a aucun pouvoir juridique, c'est juste un avis et il ne peut prendre aucune sanction. La décision du Jury de Déontologie Publicitaire concernant notre vidéo de présentation n'a en réalité que peu de valeur objective. Cette vidéo n'était pas destinée à être une publicité au sens strict, mais plutôt une explication de la vision, des objectifs et des valeurs du projet. Elle visait à informer le public sur notre démarche et notre engagement pour un projet responsable. De plus, le Jury a pris sa décision sans examiner les éléments fournis par les porteurs du projet, se basant uniquement sur les arguments des opposants. En ne prenant en compte qu'une partie des informations disponibles, cette décision ne reflète pas une évaluation équilibrée et complète du contenu de la vidéo.

(13) CONTESTATION DES DONNÉES DE CONSOMMATION D'EAU PAR LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

En réalité, la commission a logiquement répondu : « La question de la compatibilité du projet avec le SAGE ou de la conformité à son règlement ne se pose pas. » En effet, elle n'a pas besoin d'etre consulté pour donner son avis pour le projet de l'académie de la glisse. De plus, Canejan puise chaque année près de I,5 million de m³ d'eau potable pour ses besoins et ceux des communes avoisinantes. L'accusation de dire que l'on pompera la moitié de l'eau de la ville ne tient pas. À titre de comparaison, le golf de Bordeaux Lac consomme 80 000 m³ d'eau potable par an, et il y a 15 golfs en Gironde. https://www.sudouest.fr/ Ces chiffres permettent de remettre en perspective la polémique autour de la consommation d'eau du projet. voir courrier.pièce.nement.neme

RETRAIT DU SOUTIEN DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SURF

Position de la Fédération Française de Surf et Système de Filtration Wavegarden

Nous regrettons la position de la Fédération Française de Surf (FFS) qui, malgré ce retrait, reste convaincue de la pertinence de ce centre d'entraînement. (voir lettre de soutient en annexe) Le président a pointé du doigt notre non-respect de la norme AFNOR. La norme AFNOR pour les piscines à vagues, encore expérimentale, a été élaborée il y a quelques années, avec la participation de M. Elosegui (associé au projet de Canejan). L'ARS, avec l'appui du ministère de la Santé, a validé la capacité du système Wavegarden à obtenir une eau saine sans avoir besoin d'un apport massif d'eau neuve. Le système de filtration Wavegarden utilise l'ozone, les UV, l'oxygénation, un peu de chlore (comme dans l'eau du robinet) et maintient une qualité d'eau comparable aux piscines publiques, avec 100 fois moins de baigneurs par m³.

Révision de la Norme AFNOR et Soutien de la Fédération Européenne de Surf

La norme AFNOR est actuellement en révision pour intégrer les meilleures pratiques observées sur notre projet. Ces révisions devraient aboutir à des standards plus élevés, non seulement en matière de qualité de l'eau, mais également en termes de réduction de la consommation d'eau. Ce projet démontre ainsi qu'il est possible de créer des installations aquatiques durables, et nous sommes fiers que notre démarche puisse positivement les standards nationaux, en offrant un modèle de développement responsable et respectueux des ressources naturelles. Le président de la Fédération Européenne de Surf, M. Arrasus, soutient également le projet.

Voir annexe:

- Lettre de soutien FFS (2)
- Lettre de M. Arrasus, président de la Fédération Européenne de Surf (3)
- Norme exp AFNOR (4)



DÉNONCIATION PAR DES PARLEMENTAIRES DE TOUS BORDS DES RISQUES SANITAIRES DU PROJET

Ces parlementaires ont le droit d'avoir leur avis, mais nous préférons nous fier aux avis des experts qui ont étudié le dossier en profondeur. L'ARS, avec le soutien du ministère de la Santé, a donné un avis favorable concernant la qualité de l'eau et la sécurité des usagers. Nous leur avons fourni tous les éléments nécessaires pour évaluer si la qualité de l'eau permettrait la pratique du surf.



OÙ EN EST LE DOSSIER ?

« Le terrain a été déboisé »

Le terrain pour le surf park fait 3,6 hectares, dont 12712 m² étaient largement artificialisés dans les années 2000 (voir pièce num 5). La nature avait repris ses droits, mais réhabiliter cette friche va totalement dans le sens des préconisations ZAN. Aux abords de notre terrain, plusieurs dizaines d'hectares ont été aménagés par la communauté de commune ces dernières années pour créer la zone d'activité du Courneau I et 2. Le permis de l'académie de la glisse nous autorise à démarrer les travaux en toute légalité, malgré la procédure en cours. L'expert pour la consommation d'eau potable rencontrera les différents partis fin novembre. Nous espérons qu'il reconnaîtra le sérieux de notre travail.

TOUS LES DOCUMENTS ANNEXES DISPONIBLE DANS CE DOSSIER: HTTPS://WWW.DROPBOX.COM/SCL/FO/SM4B0ZTR5CI4OIK9KU6LU/AMTTKNO 8KSTAK CW7DKA Z4?RLKEY=CWD1AC9KT48I74K4UGO2HHUCP&DL=0

Tract distribué aux habitants de Canéjan et Cestas





Un Surfpark à Canéjan : Un projet responsable et bénéfique au plus grand nombre.



UNE VAGUE À CANÉJAN

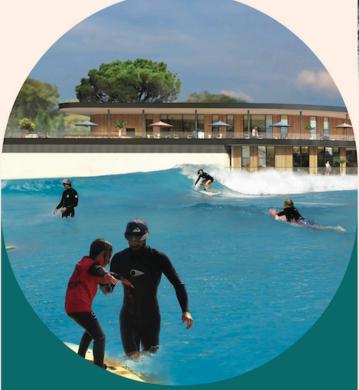
Pour tous et toutes

Pratiquer le surf à Canéjan, on vous explique le projet sur le lien du QR code



www.surfparkcanejan.com

Un projet pour les habitant.e.s de Canéjan et Cestas



CANÉJAN, ÉPICENTRE DU SURF FRANÇAIS!

Pour garder son rang aussi bien européen que mondial, le surf français a plus que jamais besoin d'un complexe sportif.

La France et le Sud-Ouest sont au centre du surf européen!

Canéjan dans la périphérie Bordelaise, au cœur de la communauté surf.

CANÉJAN, PRÉCURSEUR EN TERME DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ce projet innovant permet une autonomie en eau et en énergie. Il s'inscrit dans la transition énergétique en alliant respect de l'environnement et technologie.

Le permis de construire a été validé par la Mairie de Canéjan après plusieurs années de travail et 8 mois d'instruction. Tous les services de l'État concernés ont validé le projet (DDTM, ARS, Ministère de la Santé, DREAL, SDIS).



Le Surfpark de Bristol a reçu la certification Bcorp qui apporte toutes les garanties pour un projet exemplaire environnemental et social.



CANÉJAN SOUTIENT SES JEUNES ET SES ASSOCIATIONS EN PRENANT LA VAGUE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Surf Park n'est pas seulement un projet sportif, c'est aussi une opportunité économique pour Canéjan et ses environs. Avec la création de plus de 100 emplois directs, il dynamisera l'activité économique locale tout en profitant aux commerces et entreprises de la région.

De plus, il ne générera aucune nuisance sonore au delà de 50 mètres, ni de circulation ou de stationnement (parking de 500 places déjà existant).

La découverte et l'initiation resteront une base essentielle du projet. Son fonctionnement sera à l'image d'une structure que l'on peut retrouver sur la côte, tout en privilégiant un accueil unique avec des tarifs, des formules abordables et adaptées à tous les besoins des surfeurs.

Le tarif horaire sera entre 35 et 70€ en moyenne.

Le Canéjan Surf Club, sera affilié à la Fédération Française de surf, lieu essentiel pour le développement associatif et sportif du centre. Il aura pour mission de fédérer, sensibiliser à l'accueil du para surf, sport santé, de l'insertion sociale et du surf scolaire (Inscriptions au CSC ouvertes sur notre site internet).



Nous sommes **ouverts à la discussion,** au débat et souhaitons associer les habitants de Canéjan et Cestas à notre projet.

Informations soutiens reponses: www.surfparkcanejan.com

Soutenez le SurfPark et posez-nous vos questions!

l'équipe du projet